

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

COMMUNE DE GOURIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° : Dec -Cne /2023- 12

OBJET : Commune - Demande de subvention auprès du Département au titre de la valorisation du patrimoine - Remplacement des menuiseries extérieures du château de Tronjoly (salle rose, salle Meyer, combles) et isolation thermique des parois vitrées

Le Maire de la Commune de Gourin,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du conseil municipal en date du 12 juin 2020 et en date du 28 mars 2022 aux termes desquelles le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE

Article 1 : de demander une subvention auprès du Département au titre de la valorisation du Patrimoine pour le remplacement des menuiseries extérieures du château de Tronjoly (salle rose, salle Meyer, combles) et l'isolation thermique des parois vitrées.

Article 2 : Le maire est chargé de la communication de la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Gourin, le 11/08/2023

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



Reçu en Préfecture du Morbihan le

Certifié exécutoire *13/08/2023*

Publié le *16/08/2023*

Le Maire,

Pour Le Maire
Hervé LE FLOC'H Adjointe,
Catherine HENRY



Pour Le Maire
L' Adjointe,
Catherine HENRY *[Signature]*